

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **6 (1922)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

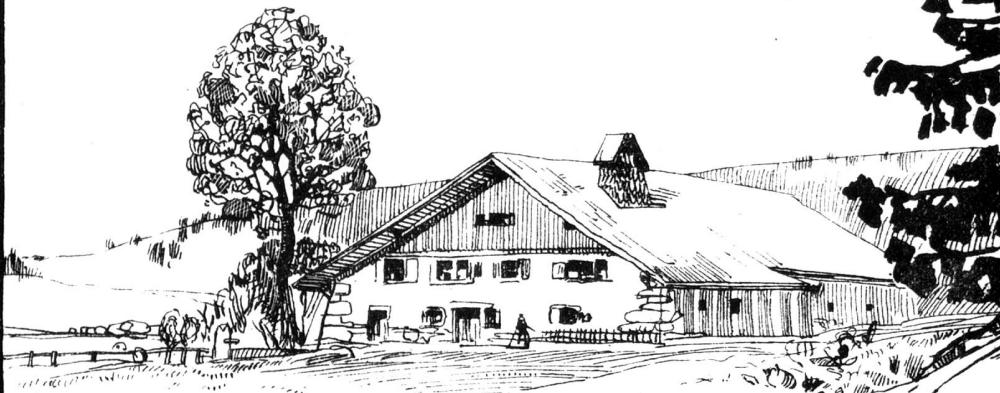
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

paraissant tous les deux mois.

II^e SÉRIE : 6^e ANNÉE. - N° 5.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1922.

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof à Colombier.
Abonnement: Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

LES ALLÉES DE COLOMBIER ET LEURS DESTRUCTEURS

(Communication faite à la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, dans sa séance du 11 Février 1921)

(SUITE ET FIN)

Sur les tas de bois en bûches, nous avons récolté deux individus mâles du curieux Ceratopique charpentier ou menuisier (*Acanthocinus*, Meg. [*Astynomus*, Steph.] *aedilis*, L.), dont les antennes du mâle sont au moins cinq fois aussi longues que son corps, celles de la femelle sont le double de la longueur de l'insecte. Chaque article des antennes du mâle présente une partie claire suivie d'une partie foncée; le dernier anneau de l'abdomen de la femelle s'amincit en une tarière. L'insecte parfait mesure 12 à 17 mm. Chez l'espèce suivante, l'*Acanthoderes varius*, Fabr., la femelle a aussi une tarière; nous en possédons un exemplaire mâle trouvé également sur un tas de bois. Un parasite des saules est l'*Obeone* du saule (*O. oculata*, L.), longicorne ayant la tête, les antennes et les élytres noirs; le corselet rougeâtre porte en son milieu deux points noirs. En Juin 1911, nous avons ramassé un *Molorchus necydalis major*, L. = *Salicis*, Muls., à demi-mort, traîné par des fourmis. Ce coléoptère attire immédiatement l'attention par ses élytres rougeâtres, courtes, n'atteignant que le tiers de l'abdomen. La larve vit dans les saules et les tilleuls.

En enlevant l'écorce d'une branche de marronnier sèche, nous avons capturé plusieurs Rhagies mordantes (*Rhagium mordax*, Fabr.), ainsi que quelques nymphes; une espèce ressemblant beaucoup à cette dernière est la Rhagie chercheuse (*Rh. inquisitor*, Fabr.).

Voir *Rameau de Sapin*, 1921, N° 6, p. 42, le « Lucane cerf-volant ».

dont la larve vit sous l'écorce desséchée des aulnes ou des hêtres. Sa couleur des élytres et les dessins qu'elles portent, cela chez les deux espèces, offrent un exemple de mimétisme frappant.

Dans le bois des peupliers, des saules, des ormes et des marronniers vivent les larves de la Rhagie du saule (*Rhagium = Rhamnusium salicis*, Fabr.) ou bicolore (*Rh. bicolor*, Schr.), au corps rouge-brun; les élytres noires ont un reflet bleuâtre ou verdâtre, parfois violacé. Un groupe de Spongicornes dont les larves vivent dans le bois pourri, les insectes parfaits fréquentant les inflorescences du Sureau, des Ombréllifères, de l'Achillea millefeuille, etc., est celui des Strangalias : Str. à quatre taches (*Strangalia quadrifasciata*, L.); Str. à éperon (*St. armata*, Hbst.); Str. noire (*St. atra*, Fab.); Str. à deux taches (*St. bifasciata*, Schrk.); Str. melanure (*St. melanura*, L.). Dans les mêmes circonstances, il sera facile de capturer la lepture noire à élytres roussâtres (*Leptura fulva*, Deg.) = *tomentosa*, Fab.) reconnaissable à l'extrémité noire de ses élytres; la lepture rougeâtre (*Leptura rubra*, L. = *& testacea*, L.); le mâle (12 à 20 mm.) à la tête, le corslet et les ailes de couleur noire, tandis que les élytres, les tarses et les jambes sont jaune-rougeâtre; chez la femelle, le corslet et les élytres sont rougeâtres. Des Grammoptera se rencontrent habituellement en compagnie des Strangalias et des Septures, ainsi *Gr. laevis*, Fabr. et *Gr. rufipes*.

La famille nombreuses des Chrysomélidés renferme certaines espèces dont les larves et l'insecte parfait se nourrissent de feuilles; par leur nombre, elles gênent au développement des jeunes rameaux, c'est le cas pour la Chrysomèle du peuplier (*Chrysomela (Lina) populi*, L.) et la Chrysomèle du tremble (*Chr. (Lina) tremulae*, Fab.); nous avons vu, le long des grèves, de jeunes trembles (*Populus tremula*, L.), des buissons de peupliers noirs (*P. nigra*, L.), et les rejets du peuplier d'Italie (*P. pyramidalis*, R.), à l'allée du Bied, dont le parenchyme avait été complètement dévoré par ces larves et insectes phytophages; il ne restait plus que le canevas formé par les nervures. Sur les saules, les aulnes et parfois les bouleaux, dont elles rongent le feuillage, nous avons recueilli : *Chrysomela aenea*, L.; *C. vingtipunctata*, Scop.; *C. armoraciae*, L.; *C. vulgarissima*, L.; *Galeruca lineola*, Fab.; *Agelastica alni*, L.; *Haltica versicolor*, K.. Sous l'écorce du grand hêtre, lequel se trouvait au bout de l'Allée du Port, vivaient *Endomychus coccineus*, L. = *quadrimaculata*, Deg.; ce petit coléoptère, de 6 mm. de long, rappelle une coccinelle; il est d'un beau rouge, porte sur chaque élytre deux taches relativement grandes, une cinquième tache noire occupe le milieu du corslet.

Tous n'avons nullement la prétention de supposer que cette énumération des coléoptères xylophages et phytophages que nous avons pu capturer soit complète, car quelques espèces peu communes ont échappé à nos recherches.

Tous avons à mentionner maintenant les représentants de l'ordre des Lepidoptères (Papillons), en commençant par le *Cossus gâte-bois* ou *C. ronge-bois* ou encore *C. des saules* (*Cossus ligniperda*, Fab.)⁽¹⁾ dont le gros papillon a de 65 à 70 mm. d'envergure, corps et ailes sont d'un gris-cendré, ces dernières sont traversées par un grand nombre de petites lignes noires, ondulées. L'abdomen de la femelle est terminé en une tarière, laquelle

(1) Voir « Rameau de Sapin » 1871, N° 3, p. 10 à 12. — Le *Cossus ronge-bois*, la chenille, la chrysalide et l'insecte parfait y sont figurés. — 1871, N° 4, p. 15 : le *Cossus bleu*; — 1874, N° 8, p. 31 : Larve du *Cossus gâte-bois*.

lui sert à déposer ses œufs sous l'écorce, des ormes, des peupliers, des frênes, des tilleuls, des saules. La larve ou chenille s'attaque aussi bien au bois sain qu'au bois pourri, elle y creuse de profondes galeries. Elle met 3 ans pour se transformer en chrysalide (des chenilles que nous avions depuis leur éclosion, avaient à l'âge de deux ans une longueur de 10 mm.); cette chenille est nue, de couleur jaune-chair, très luisante, le dessus des anneaux est d'un rouge foncé; le 11 Mai 1917, nous capturions une chenille atteignant 95 mm. de long; mise en boîte, elle se construisait une coque avec de la terre et de la sciure, dans laquelle elle passa à l'état de nymphe, seulement en Octobre; l'éclosion eut lieu le 31 Mai 1918. Lors de la capture de la chenille, celle-ci dégorgeait par sa bouche un liquide, d'une odeur forte et désagréable. Cette odeur permet de reconnaître la présence de ces larves dans le tronc d'un arbre attaqué.

Sur les troncs, vers la base, des marronniers (*Aesculus Hippocastanum*, L.) ou des ormes, nous avons trouvé plusieurs fois des individus accouplés de la Coquette ou Zeuzère du marronnier (*Zeuzera aesculi*, L.); ces papillons sont blancs, leurs ailes sont ponctuées de taches d'un noir bleuâtre, le corselet porte deux rangées de 3 points de même couleur.

Comme Lépidoptères phytophages, nous avons recueilli les chenilles de diverses espèces (ces chenilles ont toujours été élevées), ainsi que les insectes parfaits. Nous énumérons: sur l'orme, la larve de la Grande Tortue (*Vanessa Polychloras*, L.), du Morio (*V. antiopa*, L.), sur le saule et l'orme; les grosses chenilles du Sphinx du troène (12 Sept. 1916) (*Sph. ligustris*, L.); après les grands vents, courant sur le sol, la chenille du Sphinx du tilleul (*Smerinthus Tiliae*), et à l'Allée du Bied le Sphinx du peuplier (*Sph. populi*, L.); sur les peupliers, la curieuse chenille de la grande queue-fourchue (*Dicranura vinula*, L.); le dernier anneau de son corps porte deux prolongements, desquels, lorsque la larve est dérangée, sortent deux filets roses ou orange. D'une ponte obtenue le 29 Juin 1921, l'éclosion a lieu le 8 Juillet suivant.

Dèsorant le feuillage d'un jeune orme (en Juillet 1906 et 1907), nous observons une colonie de chenilles du Porte-écu jaune ou lunule (*Phalera Hübner* (*Pygoera*) *bucephala*, L.); le papillon est caractérisé par la présence, à l'angle supérieur externe des ailes antérieures, d'une tache plus ou moins arrondie d'un jaune-clair. Ajoutons une ou deux captures de la chenille de la phalène du bouteau (*Amphidasis betularia*, L.) à fin Septembre. Capture de l'insecte parfait à la mi-Mai 1909, éclosion d'un couple le 8 Juillet 1911. Au repos, la larve de cette phalène a une position particulière, fixée à une branche par ses pattes anales et sa seule paire de pattes ventrales dans une position oblique, elle a l'apparence d'un court rameau.

Un Hyménoptère phytopophage, que l'on peut rencontrer assez fréquemment en été, est le grand Sirex (*Sirex gigas*, L.) ou Sirex géant (Voir « Rameau de Sapin » 1887, n° 3, p. 10-11; - 1894, n° 1, p. 4; n° 2, p. 6-8 (le mâle et la femelle y sont dessinés)). Nous avons trouvé dans un morceau de bois de peuplier deux larves qui avaient creusé chacune une longue galerie sinuose mesurant 40 et 50 cm.

Les galeries creusées par les grosses larves du Cossus, puis abandonnées par elles,

sont souvent habitées par un commensal, la Xylocope violacée (*Xylocopa violacea*, L.), de couleur noire avec des reflets violets. La femelle divise la galerie en plusieurs loges, dans chacune desquelles elle dépose un œuf, ainsi qu'une matière miellée devant servir à la nourriture de la larve.

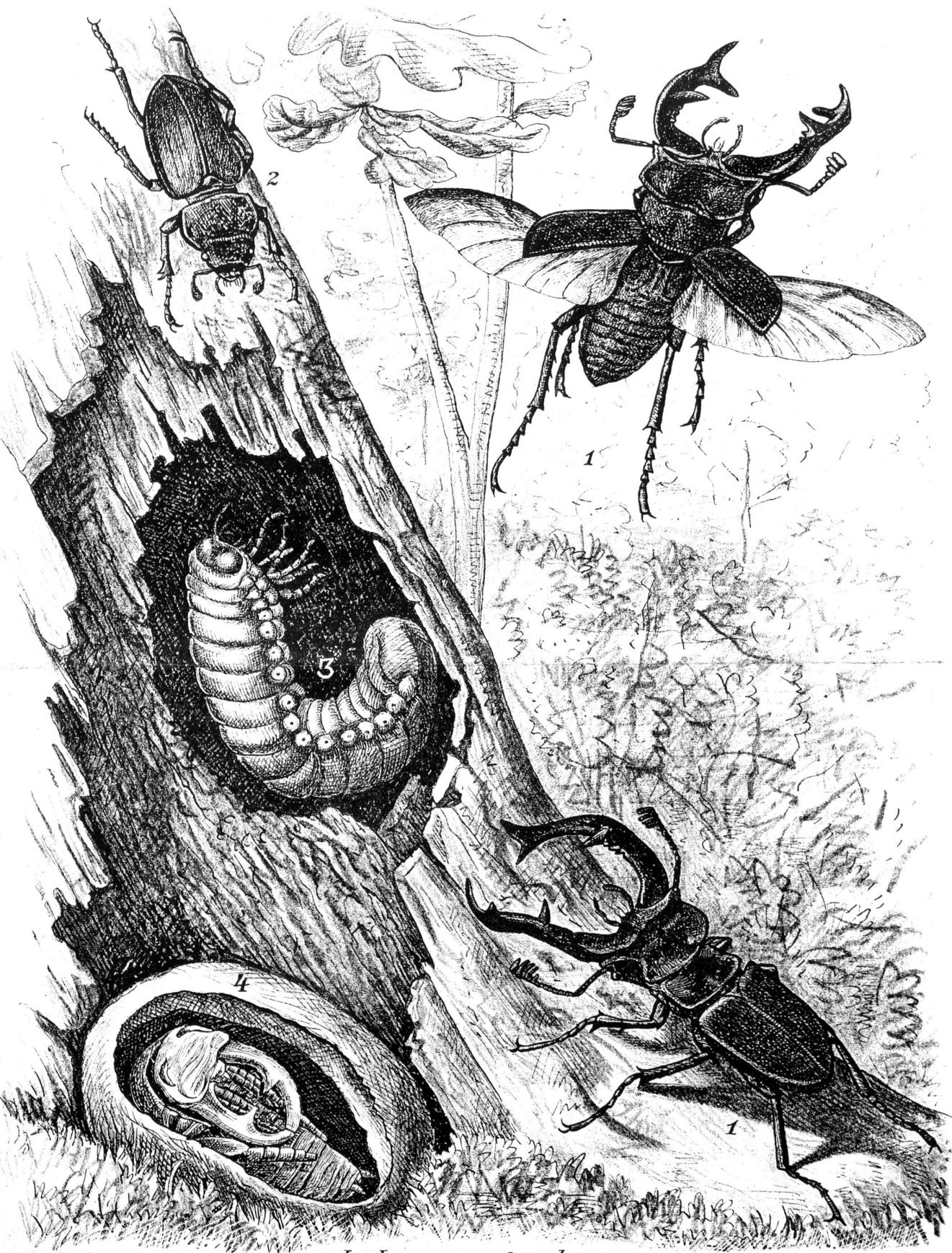
Certains troncs excavés ont, de temps à autre, donné asile à une colonie de frelons (*Vespa crabro*, L.), sorte de grosse guêpe (nous possédons deux femelles de 22 mm. de longueur), redoutée à cause de sa piqûre.

À la base des troncs vermoulus des vieux tilleuls ou des vieux ormes, l'on peut à la fin de l'hiver, par un chaud soleil, observer un Hémiptère, la punaise rouge des jardins (*Pyrrhocoris apterus*, L.), laquelle manque d'ailes postérieures membranées; les élytres rouges ont un gros point noir au milieu et un petit à la base. Chez cette Géocoride (punaise terrestre), les larves et les nymphes possèdent l'odeur caractéristique, mais désagréable, des punaises, ce qui n'est point le cas pour l'insecte adulte. Ces insectes ne sont pas des parasites comme les Aphides ou Pucerons vrais, lesquels pullulent parfois sur les tiges et les feuilles jeunes (parfois sur les racines); leur piqûre provoque des déformations, des plissements, des bosses, des galles, qui leur servent de cachette; citons les plus communément observés: sur le peuplier liard et le tremble l'*Aphis populi*, L., dont le corps est noir brillant en dessus et vert en dessous; il se tient en groupes nombreux sous les feuilles. Le *Lachnus fagi*, L., d'un jaune-vertâtre, vit sous les feuilles du hêtre, lequel exude une liqueur sucrée abondante, recherchée par les abeilles (mielée). Les jeunes ormes plantés ces dernières années dans la partie inférieure de l'allée d'Oliverier, sont parasités par le *L. lanuginosus*, L., de couleur noire; ce puceron détermine la formation de grosses galles à surface velue; le *L. ulmi*, L. est vert (aptere) ou noir et vert (aile); il forme sur les feuilles des ormes ces très nombreuses galles de la grosseur d'un pois et de couleur verte, elles brunissent peu à peu. Les diverses espèces de peupliers donnent asile au *Pemphigus bursarius*, L. ou puceron noir; sa couleur est vert-foncé.

Les Pucerons des écorces ou Adelges (Chermes) sont représentés par les *Ch. ulmi* (de l'orme) - *tiliae* (du tilleul) - *salicis* (des saules), comme l'espèce précédente vivent dans les galles dont ils provoquent la formation.

Les Coccides ou Pucerons à carapace ou à bouclier dont les femelles aptères recouvrent leurs œufs et prennent peu à peu la forme d'une petite galle déprimée. Nous avons pu observer sur les saules *Chionaspis salicis*, L., et *Lecanium aceris*, L. sur les érables. Sur les frênes un faux-puceron ou puceron sauteur (*Psylla fraxini*, L.) (bas de l'allée du milieu).

Comme résumé de notre énumération, nous constatons que nous avons observé et recueilli 124 espèces d'Insectes: Coléoptères 101, Lépidoptères 9, Hyménoptères 3 (1 parasite, 2 commensaux), Hémiptères 10 (1 commensal, 10 parasites). Certaines espèces de Coléoptères ont disparu avec les vieux arbres qui servaient d'abri à leur progéniture; quant aux autres groupes, leurs représentants ont profité des nouvelles plantations faites depuis une dizaine d'années.



Le Lucane cerf-volant.

(Voir « Rameau de Sapin » 1921, N° 6, page 42.)
1. Mâle. — 2. Femelle. — 3. Larve. — 4. Nymphe.

Sorsque les tilleuls, plus de deux fois centenaires, seront tous tombés sous la hache des bûcherons, l'on n'entendra plus, à l'époque de leur floraison, le bourdonnement des abeilles butineuses recherchant le nectar de leurs fleurs ou l'exsudation sucrée, abondante sur leurs feuilles. En hiver, la grive draine ne trouvera plus table mise, puisque le gui et ses baies auront disparu avec leurs vénérables soutiens; leurs cris en grincement n'animeront plus la haute couronne des tilleuls. - Depuis quelques années, la petite chèvreche se fait plus rare, la colonie d'étourneaux diminue chaque printemps, car les vieux troncs aux nombreux trous disparaissent; il en est de même pour les picsverts, les pics épeiches, les mésanges charbonnières et les bleues, les sittelles, les grimpereaux et les maineaux friquets; tous ces insectivores utiles devront chercher ailleurs un endroit propice pour y éléver leurs couvées. Les merles ne pourront plus cacher dans un vieux lierre leur nid en cuvette. Les corneilles noires et les pies, heureusement, émigreront plus loin, cette gent pillarde et méfiaute n'édifiant pas son nid dans la jeune futaie. Mais déjà maintenant les pinsons, les verdiers et les charbonnards cachent leurs nids, si artistement construits, dans les jeunes ormes, érables, etc., des nouvelles plantations. Les Allées renaissent!

Colombier, 1921.

A. Mathey-Dupraz.

LA « VIPÉRERIE » DE BAULMES⁽¹⁾

Dans le grand et célèbre ouvrage du Dr Victor Fatio, *La Faune des Vertébrés de la Suisse*, Genève 1872, on lit à la page 197 du tome III, chapitre des « Viperidae », les lignes suivantes : « Combien de guérisons miraculeuses attribuées à l'usage des vipères en applications, en bouillon, en poudre ou en pilules, ou encore à la fameuse Thériaque des anciens qui, parmi beaucoup d'autres substances, devait contenir aussi une bonne dose d'extrait de vipère. Le commerce des vipères était autrefois si lucratif que les nombreux collectionneurs de serpents cherchaient par tous les moyens à se procurer le plus facilement de grandes quantités de ces reptiles. On dire de quelques-uns, il fallait répandre du vin dans diverses localités pour attirer et enivrer les vipères, ou bien l'on devait griller, de nuit, dans un bassin à 3 pieds, une vipère vivante, qui par ses sifflements de rage attirait tous les serpents venimeux de la contrée. A en entendre d'autres, il suffisait de prononcer certaines paroles magiques ou de jouer un air particulier, etc., etc.. Il y avait même, jusqu'au milieu du siècle dernier (XVIII^e), à Baulmes, dans le Jura, un parc aux vipères, ou vipérorie, tenu par un certain médecin nommé Gout qui les vendait dix batz la vipère ».

Cette dernière phrase m'a engagé à m'adresser à M. Robert Anselmier, pharmacien, à la Sarraz, que j'ai l'honneur de compter depuis longtemps parmi mes connaissances. Je lui demandai, en Décembre 1921, si, à Baulmes, le souvenir d'un médecin Gout et d'une vipérorie s'était conservé ? M. Anselmier a eu l'amabilité d'

(1) On sait qu'une vipérorie a aussi existé en plein Neuchâtel, au Tertre. Le permis d'établissement a été demandé en 1717. Elle paraît avoir fonctionné depuis 1719. Certaines personnes en ont encore conservé le souvenir, dit le Musée neuchâtelois de 1870 (Voir Musée neuchâtelois, 1870, p. 296).

crire à M. Mabille, syndic de Baulmes, lequel eut la bonne idée d'insérer un petit article dans le journal local pour apprendre si des personnes de la localité seraient peut-être en mesure de lui fournir des renseignements sur M. Gout et sur la vipérierie. Ces démarches furent couronnées de succès, car M. le Syndic reçut la copie d'un acte daté du 5 Juin 1713 concernant M. Gout et la vipérierie que ce dernier alla fonder à Baulmes. C'est un document précieux ; il constate en effet qu'il y eut, comme l'État le disait, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à Baulmes une vipérierie appartenant au médecin Gout. L'acte en question a été confié à M. le Syndic par la propriétaire du fonds, Madame Pérusset - Hirzel. Ce terrain porte encore aujourd'hui le nom de « Vipérierie », il est situé au pied des rochers de Mister-Dame, dans le voisinage immédiat de la cure de Baulmes.

M. le syndic Mabille nous a autorisé à publier l'acte du 5 Juin 1713, dont voici la teneur :

Prononciation

du 5 Juin 1713 au sujet de l'Abergement de la Vipérierie située dans la forêt cantonale de Baulmes

Nous soussignés Lieutenant et Justicier de Baulmes, ensuite d'un Mandat à nous adressé de la part du magnifique et puissant Seigneur Sigismond Zehender, Ballif d'Yverdon, qui nous commande de nous transporter dans une possession au-dessus du Clos de la Cure du dit Baulmes, qui est en broussailles, pour en déborner la quantité d'environ une pose et demie au Sieur César Gout à qui Seurs Excellences, nos souverains seigneurs l'ont abrégé, et où il prétend faire un parc de vipères. En croissance au dit commandement, nous nous sommes transportés sur le dit lieu, accompagnés du respectable, docte et savant Jacob Ogiez, fidèle ministre du Saint-Evangile au dit Baulmes et ancien doyen de la vénérable classe d'Yverdon et Romainmôtier, et du Sieur François Louis Haldimann, Receveur du Château d'Yverdon, au nom et de la part de S. S. dites E. E. et par ordre du dit très honore Seigneur Ballif, suivant le prescrit du dit Mandat et après avoir examiné de près le dit lieu, et vu qu'il était impossible à cause de la quantité de broussailles qui s'y trouvent, de toiser, ni avec la chaîne ni avec la toise ni même à pas, la dite pièce pour donner au dit Sieur Gout la juste contenance de 1 1/2 pose, nous avons et les uns et les autres examiné, autant qu'il nous a été possible et que la situation du lieu l'a pu permettre, la dite pièce et ensuite d'un commun accord nous avons planté des fichons dans les endroits où nous avons cru que les bornes se devaient planter, et où même nous les aurions posées s'il n'avait pas été si tard. Si bien que s'étant dès lors écoulé quelque espace de temps sans que les dites bornes aient été plantées, et le dit Sieur Gout ayant sollicité de nouveau le dit bornage, le dit Magnifique et très Honore Seigneur Ballif nous aurait adressé un nouveau Mandat daté du 16 Mars dernier (1713), pour y vaquer et s'étant le dit Sieur Haldimann transporté directement au dit Baulmes, il se serait encore porté sur la dite pièce avec le dit Lieutenant et Justicier pour planter les dites bornes, mais le dit Seigneur Ministre ne s'étant pas trouvé dans le lieu, nous nous sommes contentés de reconnaître les fichons ci-devant plantés et après avoir reconnu qu'ils étaient toujours bien dans les mêmes endroits où nous les avions plantés la première fois, nous aurions renvoyé de planter les bornes jusqu'à ce que le dit Seigneur Ministre s'y pût transporter avec nous. Ce qui ayant fait cejour hui date souscrite, nous avons toutes choses examiné directement avec le dit Seigneur Ministre les dits fichons, pour voir s'ils étaient toujours là où nous les avions plantés pour la première fois et après les avoir trouvés dans les mêmes endroits, nous avons saqué au dit bornage comme suit : nous toutefois les réserves ci-après :

(A suivre.)

J. V. Keller.

A PROPOS DE « PELIAS BERUS »

par Ch. Meylan.

D'un intéressant article de Monsieur Keller sur la Vipère commune (« Rameau de Sapin » N°3), m'a remis en mémoire plusieurs faits relatifs à la dispersion du Pelias berus dans le Jura, qui contribueront à confirmer que ce serpent est bien autochtone chez nous et qu'il se rencontre d'un bout à l'autre de la chaîne.

La péliaude est fréquente en arrière du Suchet dans l'espace compris entre l'Aiguille de Baulmes, Dougne et la Combe du Guarron. J'ai moi-même tué une vingtaine au moins d'exemplaires de Pelias dans cette partie du Jura située entre 1100 et 1250 m. d'altitude. J'en ai tué d'autres dans la Vallée de Doux et dans le groupe du Noirmont à plus de 1300 m. J'ai vu aussi le Pelias au-dessus de Choisry en montant au Reculet. J'ai observé d'autre part un fait qui tend à prouver biologiquement que la vipère noire n'est, comme l'indique Monsieur Keller, qu'une variété de la péliaude. Il y a une dizaine d'années, j'ai rencontré tout près de la frontière française, au fond de la Vallée de Doux, sur un bloc bien exposé au soleil et peu élevé au-dessus du niveau du sol, un groupe de trois vipères enroulées ensemble, soit : deux péliaudes ordinaires et une noire. Je réussis à tuer cette dernière et une des péliaudes, la seconde ayant pu s'enfuir. Cette variété noire me paraît rare dans la chaîne. A part l'exemplaire dont je viens de parler, je ne l'ai rencontrée qu'à la Sèche des Ambrineux, près du Col du Marchairuz, à 1300 m., sous une forme d'un noir intense.

La péliaude me paraît peu dangereuse au du moins peu agressive ; elle fuit plutôt que d'attaquer et ne se retourne que lorsqu'elle se voit cernée. L'année dernière, j'ai cueilli une morille sous un buisson d'*Abies pectinata* bien exposé au soleil. Au moment où je retirais ma main, je vis, à deux centimètres de la morille, une péliaude enroulée que je n'avais pas aperçue tout d'abord et que je tuai rapidement d'un coup de canne. Il y a quelques années, en suivant un sentier dans le groupe du Noirmont, je frôlai une péliaude qui cheminait ou dormait sur le sentier, et que je n'avais point aperçue avant de la voir remuer tout à côté de mon soulier. Elle ne chercha point à me mordre, mais à s'enfuir, ce qu'elle ne put faire, vu le coup de bâton qui termina ses jours. Bien que je n'aie point peur des vipères, j'avoue que des surprises de ce genre ne sont pourtant pas des plus agréables. Entre Dougne et l'Aiguille de Baulmes, j'ai rencontré, il y a quelques années également, une péliaude qui s'était passablement éloignée de son terrier, en l'espèce, le pied de 3 jeunes hêtres. Ayant bouché rapidement l'ouverture de sa demeure, je me mis en chasse. Voyant sa retraite coupée, la péliaude se mit en garde, et cette fois, il n'aurait pas fait bon être mordu par elle. Furieuse, elle évitait les corps de baguette, se dressait sur la partie postérieure de son corps, sifflait, dardait sa langue, se lançait en avant, ou cherchait, voyant le danger qui la menaçait à se mettre à l'abri derrière le tronc d'un des hêtres. Le combat, si je puis l'appeler ainsi, dura plus d'une minute avant que je pusse, par un coup bien appliqué, briser la colonne vertébrale du reptile.

La vipère aspic me paraît très rare au-dessous de 1000 m. La localité la plus élevée où je l'ai rencontrée, dans mes nombreuses pérégrinations d'un bout à l'autre de la chaîne du Jura, est à 1100 m., sur le versant S. de la Rötifluh, au Weissenstein.